



**Maison France Service :
Une arnaque de plus !**



SINDICAT NATIONAL
Solidaires
Finances
Publiques

Ti Coq Bataill'



Edition de janvier 2020

DRFIP VS DRFIP



Si je réussis un Ace, on supprime la Trésorerie du Tamponne !!!

D'accord!!! Et si je réussis un Birdie, on supprime le SIE de Saint-benoît...

Tous les coups sont permis.

Gramoune la di :
" Si ou vé atiz out fé, asper pa koud' van souflé "

Contact: solidairesfinancespubliques.drifp974@dgfip.finances.gouv.fr



Une année 2019 riche en émotions et en actions, en force et en détermination !!

Face au projet de destruction de nos services, face aux menaces sur nos métiers mais aussi nos droits en matière de mutation et de notation, menaces sur les statuts et les retraites, sur les possibilités de promotion et de déroulé de carrière, bref face au rouleau compresseur qui tue peu à peu le service public, nous avons été présents...

De belles mobilisations et de la dignité et de la combativité !

Je voudrais profiter de ce premier ti coq pour adresser un grand bravo aux militants de notre section qui ont répondu présents partout, sur tous les terrains, en plein soleil comme sous la pluie, dans les bons comme dans les pires moments, avec leur sourire, leur force, leur tenacité, leur amitié et leur volonté....

Quel plaisir et quel honneur de travailler, combattre, à leurs côtés, de gagner comme de perdre avec eux...l'échec, quand il y en a, ne sert qu'à nous motiver davantage, car nous savons pourquoi nous le faisons...

Merci à vous tous et je voudrais ici citer tous vos noms, les jeunes et les moins jeunes, les tous nouveaux comme les expérimentés, des plus timides aux plus téméraires, des plus pugnaces aux plus modérés...

Brigitte, Eddy, Christine, Marie Josée, Eric, Jimmy et Jimmy, Stéphane, Dany, Emilie, Antoine, Peggy, Franck, Yolande, Dora, Jocelyn, Pascal, Julie, Stéphane et Stéphane, Priscilla, Jean-Yves, Jean-Jacques, Georgette, Béatrice, Alain, Marie, Laurence, Jean-François et Jacques nos jeunes retraités...tant d'autres, correspondants, soutiens infaillibles.

Et une pensée spéciale dans ce ti coq pour Lydie, qui momentanément nous a laissés pour un combat bien plus dur et qui nous accompagne en pensée au quotidien...

L'année 2020 sera une année décisive pour connaître notre avenir et la force de notre section, et pour mesurer notre capacité à utiliser le rapport de force créé en 2019...

Notre Intersyndicale avec la CGTR Finances Publiques a fêté ses 6 mois de travail en commun en Décembre et a à son actif de jolis moments de bataille partagée.

Nous avons plein de craintes pour 2020, plein de sujets déjà ouverts à poursuivre, une géographie revisitée qui nous attend toujours avec ses subtilités non subtiles, mais nous avons aussi plein d'espoirs et de détermination.

Forts de votre soutien, mais avec vous cela est indispensable, nous pouvons nous lancer vers de nouveaux horizons et tenir notre ligne de toujours: défendre vos intérêts mais aussi un certain sens du service public, le respect et la dignité de chacun dans le travail et dans son humanité.

Une lutte pour la survie de notre métier est ouverte. Il faut la gagner!

Bonne année 2020 ! Et en avant toutes !

Magali BILLARD
Secrétaire départementale



SOMMAIRE :

- Edito
- Maison France Service
- Le S.A.R. SA ne sert à Rien
- Brèves
- La parole aux adhérents
- L Arbre de Noël 2019
- Télétravail

Maison France Service

ou comment faire beaucoup de mousse avec peu de savon !

M.F.S, ce sont les fameuses Maisons France Service imaginées par notre ministre ou plutôt par une bande d'apprentis sorciers perdus mais planqués dans un open-space au milieu des milliers bureaux de Bercy.

Ces MFS, dicit le gouvernement, sont censés améliorer et simplifier les relations de l'utilisateur avec les services publics.

« France Service » sera le nom du label qu'obtiendront ces maisons. Pour l'obtenir, elles devront proposer a minima les démarches relevant de ces organismes :

- Caisse d'Allocations Familiales
- Ministères de l'intérieur, de la Justice, des Finances Publiques,
- Caisse Nationale d'Assurance Maladie
- Caisse Nationale d'Assurance Vieillesse
- Mutualité Sociale Agricole
- Pôle Emploi
- La Poste

1 agent, voire 2 devront être « capables d'apporter des réponses pour les démarches du quotidien ».

Quand les fossoyeurs et l'imposture se rencontrent, naissent les MFS !

Pour créer ces MFS, nous allons assister à la fermeture partielle ou totale de structures et des emplois vont disparaître. Sur la bête dépouillée, des économies substantielles sont à prévoir...frais de fonctionnement, loyers, rémunérations !

Oser croire ou plutôt oser faire croire que ces MFS pourront rendre un service équivalent à ce qui est fait aujourd'hui est pathétique, minable, injuste et surtout dangereux pour le consentement à l'impôt. Pourquoi payer un impôt si les services publics se résument à une MFS ?

Quid des sujets comme la sécurité des informations, des personnes, les procédures, l'expertise, la légitimité et la responsabilité des réponses,...

Une MFS en sus des structures existantes des administrations ou organismes pourrait être utile dans l'appropriation du tout numérique par exemple.

Mais se barricader dans nos structures pour envoyer les citoyens dans une MFS est une vraie escroquerie.

Aux élus et aux syndicats des collectivités, des organismes de peser de tout leur poids pour exiger des MFS avec des moyens financiers, des agents de la CAF, des Finances Publiques, de la Poste, de la Sécurité,...

Solidaires Finances Publiques comme la CGTR Finances Publiques ont fait leur part depuis plusieurs mois malgré le silence complice de notre Direction face à cette absurdité.

Les Maisons France Service **MFS**
c'est un peu comme chez Mac Do,



la pub



la réalité

**On y met en scène une vie parfaite,
Mais en réalité c'est une arnaque !!!**

Et sur la forme, alors que les MFS doivent fonctionner depuis le 1er janvier 2020, le DRFiP et les personnes qui gèrent le dossier n'ont pas estimé nécessaire de consulter et d'échanger avec les organisations syndicales de ce département. Solidaires Finances Publiques a été obligée une nouvelle fois de demander une réunion sur le sujet pour connaître le nombre et les contours de ces MFS. Mépris ou incompétence ? Le débat est lancé mais à ce niveau de rémunération, c'est inexcusable !

Il n'est pas sûr que nous obtenions de vraies informations lors de la réunion MFS vu que notre Direction semble sous perfusion de la DG.

Le S.A.R..... SA ne sert à Rien

Le SAR Service d'assistance au Réseau mis en place en 2018 a été conçu avant tout pour réduire les dépenses : Sédentariser des EDR pour réduire les frais de déplacement (argument officiel des RH de la DGFIP).

De plus, la DGFIP a vu là un moyen de supprimer des effectifs en mettant en place un pilotage et une centralisation de tâches à effectuer dans les postes SPL.

Les expérimentations nationales ont montré leurs limites, car les travaux effectués par les SAR sont loin des résultats concrets espérés pour aider les postes.

La Réunion ne déroge pas à la règle.

La DRFIP a sédentarisé pendant 54 semaines 2 EDR. Notre direction est partie du diagnostic que les bases tiers sont très mauvaises dans Hélios. C'est un véritable problème dans les postes comptables CEPL.

En effet, contrairement à l'État (avec Chorus), les collectivités locales n'ont pas le même prestataire informatique que leur comptable, qui lui travaille obligatoirement avec l'application Hélios. Les systèmes d'informations des ordonnateurs, tous agréés par la DGFIP, sont plus complets que Hélios. Ainsi, malgré le protocole PES V2 (protocole d'Échange Standard Version 2), les informations transmises par le système de l'ordonnateur sont réduites par « Hélios ».

Très vite, il a fallu dans les postes comptables, après vérification de toutes les informations nécessaires notamment au recouvrement :

- consolider les tiers ;
- prendre contact avec l'ordonnateur pour qu'il n'utilise plus que ce tiers consolidé dorénavant.

La DRFIP a voulu effectuer ces consolidations de façon globale, centralisée mais sans correspondre ni avec les postes comptables concernés encore moins avec les ordonnateurs. Ainsi le SAR, a consolidé une liste de tiers « doublon » avec les informations déclarées par les contribuables lors de la dernière campagne de déclaration d'impôt sur le revenu.

Lors du CTL du 10 septembre 2018, les représentants de Solidaires Fip avaient exprimé de vives réserves et alerté la Direction restée sourde à leurs arguments. Cette même Direction,

qui lors du CTL du 18 décembre dernier se gaussait encore du succès de ce dispositif.

Or, pour les postes comptables c'est une catastrophe systémique puisque de nombreuses informations mises à jour par ces postes régulièrement ont été "écrasées" par d'autres issues des fichiers des impôts mais moins récentes. D'autres informations "jugées" inintéressantes par le SAR (numéro CAF ou Mutuelle..) n'ont pas été reprises, il est donc impossible de faire les émargements entre titres et encaissement ou du recouvrement ciblé.

Dans un territoire ou pour distinguer des patronymes très courants, il faut se référer au numéro de Caf ou au troisième prénom du débiteur; il arrive même que les dates de naissance soient identiques ainsi que les prénoms. Il en va de la qualité du recouvrement. Le stock des NPAI dans certains postes montrent bien que la SAR n'a rien fait pour réduire le nombre.

En outre, tout le travail fait par ces 2 EDR même bien réalisé ne sont pas exploitables, faute d'information par les ordonnateurs à l'origine des nouvelles données générées.

Les consolidations/modifications n'ayant pas été notifiées aux ordonnateurs, les nouvelles opérations avec un même tiers génèrent un nouveau doublon.

Quelques chiffres, la base Hélios à La Réunion présentait il y a un an, 1,3 millions de doublons.

En 54 semaines à 2, le SAR a consolidé 30 000 comptes (soit environ 2,3 %). De plus pendant ce temps, la base tiers a augmenté d'environ 50 000 doublons. Pour cette mission, face à l'ampleur de la tâche, sans faux semblant, une simple règle de trois voudrait que pour être ambitieux, il aurait fallu mobiliser un SAR de 86 personnes au moins.

Il est sûr que 86 personnes supplémentaires réparties dans les 12 postes SPL de l'île seraient une aide très appréciée par ces postes largement sous calibrés et en souffrance.

On voit bien que malgré des indicateurs qui se congratulent en scandant « tous les gagnants ont joué au loto » ; faute de concertation avec les comptables sur le but et la méthode, le SAR s'est retrouvé à reconstituer des données tronquées par Hélios sans jamais agir sur l'origine des données.

Un vrai tonneau des Danaïdes.

Ainsi on peut bien dire que le SAR ne sert à Rien.

S.A.R. Sert A Rien sur la base tiers HÉLIOS



Trésorerie du CHU : Le troupeau et le berger

La fusion des trésoreries hospitalières est un projet d'envergure et presque irréaliste dans un département où le sous-effectif des services complexifie beaucoup de choses.

Sur ce sujet, en terme de visibilité, la situation n'est ni bonne, ni mauvaise car c'est le brouillard le plus complet.

Nous ne savons pas et nous n'avons aucune visibilité, et il est fort possible que nous basculions dans un précipice sans nous rendre compte. Mais pour le moment, nous ne sommes pas encore là vu que rien ne se fait. Alors que le calendrier s'accélère, nous sommes au milieu du gué et immobiles !

Au delà de la fusion, des sujets métiers ou humains, la problématique du déménagement de la trésorerie hospitalière de l'enceinte de l'hôpital au Tampon (en face du campement des Gilets Jaunes des Azalées) devient urgente. Alors que le calendrier était connu de tous, la Direction a pris son temps pour trouver un lieu, s'approprier le projet, et échanger avec les organisations syndicales et les agents.

Si Solidaires Finances Publiques n'avait pas insisté pour que les choses avancent, le retard qui est déjà réel serait pire.

Comme sur beaucoup de sujets, la volonté de

travailler avec les O.S et les agents est aujourd'hui quasi nulle. Les avancées obtenues l'ont été car les agents l'ont voulu, ont travaillé sur le plan,...bref, ils se sont emparés du projet, ont proposé des modifications importantes par rapport au plan initial qui avait été imaginé par les « architectes » de la DRFiP.

Les avancées sont réelles mais trop de questions demeurent. Les agents veulent visiter le chantier qui est en déshérence. Pas de place pour le troupeau dicit le responsable de ce projet. Mais rassurez-vous, nous ne vous considérons pas comme notre berger !

Plusieurs questions ont été posées sur le permis de construire, la sécurité incendie, les parkings, sur l'avancée des travaux...Les réponses se font attendre et pendant ce temps, cabri i mang' salad.....

Insister, voire mendier pour que des choses qui dépendent de la Direction ou des chefs de service soient faites est assez ahurissant.

Et pendant ce temps, ce sont des agents C et B qui sont supprimés ! D'ailleurs, dans la nouvelle trésorerie hospitalière, la Direction refuse de s'avancer sur le niveau d'emplois. Pourtant, alors que le déménagement est à portée de vue, nous devrions être au clair sur ce sujet !



BREVES ...

TELETRAVAIL A LA DIRECTION DU 974



Alors que des agents (A, B et C) se sont vus refuser totalement ou partiellement le télétravail, des A+ encadrant de la direction ont obtenu totale satisfaction en conservant leur prime d'encadrement.

Sommes nous déjà à l'ère du télémanagement ?

Petits fours et balles de golf !

Ah quelle lumineuse idée de notre chère direction de convoquer les cadres au Golf du Bassin Bleu pour parler (plutôt ne pas parler...) de la géographie revisitée. Imaginez la scène, un bon parterre de cadres bien consciencieux venus assister à l'annonce officielle de la destruction de notre réseau de proximité. Pour faire avaler la pilule, quoi de mieux, en effet, que quelques petits fours et corbeilles de fruits dans un cadre bucolique. Fort heureusement, Solidaires était là pour rappeler à tout ce beau monde que l'indécence n'a pas de limite.

A notre chère direction, voici une liste d'autres lieux de villegiature pour organiser vos réunions :

- Le Palm Hôtel de Petite île
- Le Lux à Saint Gilles
- Le Diana Dea Lodge à Sainte Anne

Amis lecteurs, si vous avez des idées n' hésitez pas à les envoyer sur notre Balf, nous nous ferons un plaisir de les transmettre à notre Direction.



Oui, le 16 septembre, pendant la manifestation dans le hall de Champ-fleuri, nous avons dit que certains hauts fonctionnaires avaient reçu des "primes" pour accepter la fusion DGI/DGCP en son temps. Et que probablement cela allait se reproduire, cette fois encore, pour la géographie revisitée, vendant ainsi notre réseau en détournant les yeux ou en y participant activement...

La réaction de certains cadres A++ de notre Direction, bien qu'ils ne soient pas de hauts cadres de Bercy...nous a confortés dans notre conviction.

Merci à eux de nous avoir éclairés.

Une Direction complètement à la ramasse...

Vous connaissez le film « y a-t-il un pilote dans l'avion ? »

Vous savez cette comédie ou du fait d'une épidémie de gastro, le pilote malade est finalement remplacé par... une poupée gonflable.

Eh bien notre direction est un peu dans le même cas. Mais ici, point de gastro mais une incapacité à dialoguer, à proposer, qui fait de notre direction une boussole désorientée. Quelques exemples ? :

- La géographie revisitée ? : circulez ! y'a rien à dire
- La Trésorerie hospitalière du Tampon ? : Circulez ! Y' a rien à rajouter
- L' accueil sur rendez-vous dans les SIP et SIE ? Circulez ! tout va bien

Bref, notre avion Drfip 974 est passé en pilotage automatique digne d'un Boeing 787 Max.
On connaît la suite !!! le crash

APRDV L'ACCUEIL PERSONNALISÉ SUR R.D.V.



L'ACCUEIL PERSONNALISÉ Rend Difficile la Vie
des contribuables et des agents

15 oct 2019 : Champ Fleuri : personne devant la porte !!!????

Et bien oui, parce que lorsque les usagers veulent payer à la caisse du SIP, par espèces ou carte bancaire, on leur dit...qu'ils ne peuvent pas payer....

Télépayez, télépayez, TELEPAYEZ!! COMPRIS???

On télépaye, on télé-obéit, on télé-réfléchit...bientôt on va télé-manger, télé-dormir...

Et surtout télédisparaître....

LA PAROLE AUX ADHERENTS

Ti coq Bataill' : Avec son aimable autorisation, nous vous livrons la réaction d'un adhérent suite à la lecture des " Orientations Stratégiques dans le cadre de la Démarche de contractualisation" document diffusé dans les services fin 2019.

"Pour tout vous dire, à la réception de ce message une première pensée m' a traversé, je vous la livre ci-dessous sous forme de rébus.



Après cette première réaction, j'ai décidé de lire, ou devrais-je dire, de m'infliger la lecture de ce texte, je vais vous en donner ma lecture de la façon la plus policée possible.

Il s'agit des Orientations Stratégiques dans le cadre de la Démarche de contractualisation. On aurait pu titrer cet opus mayor de la communication interne Désorientations Stratégiques de la Démarche de la Contraction tant son contenu est fou. Nos chers directeurs pensent que nous, pauvres petits agents, avons besoin d'une louche de pédagogie pour mieux appréhender l'avenir de notre ministère mais, je tiens à leur faire remarquer que cela fait bien longtemps qu'il n'y a plus besoin d'une boule de cristal pour comprendre ce qui se trame.



« Il s'agit de recueillir vos réactions/propositions sur ce document, permettant d'identifier les compléments, précisions, amendements que vous pensez indispensable d'apporter au document. » Ma seule proposition, c'est de supprimer ce document et de compter sur l'apathie générale pour qu'il soit oublié comme un mauvais rêve disparaît au bout de quelques jours. Escomptant l'absence d'intérêt que représente pour vous, rédacteurs de ce document , mon unique proposition, je vais vous donner quelques unes de mes réactions :

Page 1, paragraphe 1, « le contrat doit nous donner », un contrat se rompt. Plusieurs ministères en ont fait les frais ces derniers mois. Il n'y aucune confiance ni aucune perspective positive dans cette contractualisation.

Page 1, paragraphe 2, il faudrait remplacer « transformation ministérielle » par « disparition ministérielle ». Ce serait plus adapté à l'air du temps.

Page 1, paragraphe 3, depuis quand l'avis de la collectivité professionnelle intéresse-t-il nos chers directeurs ? C'est une question sincère tant ce que vivent les agents depuis quelques années est déconnecté du terrain, de la réalité professionnelle des services de bases, des services déconcentrés, de l'intérêt des services.

Suit ensuite, toujours sur la page 1, la définition des enjeux de notre administration. Derrière le verbiage, on sent surtout un désintérêt de la chose publique, une volonté de réduire les coûts (« opportunité majeure »), de détruire le collectif de travail préexistant et aussi, d'infantiliser les agents (« enjeu d'accompagnement des cadres et des agents »). Nous ne sommes pas des bambins en route pour la piscine en compagnie de la maîtresse, nous n'avons pas besoin d'accompagnants.

D'ailleurs, un peu de sémantique pour le rédacteur de ce point, nous sommes ici dans l'administration d'État, nous sommes tous cadres A, B, ou C . C'est l'appellation statutaire, les cadres dans le sens managers c'est dans le privé, merci.

Page 2, paragraphe 2, j'associe dématérialisation et perte de relation humaine, révision des VL des locaux professionnels avec un vaste bordel mal mené et toujours pas digéré par les services, développement du contrôle fiscal plus ciblé avec supercherie, renforcement de la politique immobilière de l'État avec braderie XXL.

Page 2, paragraphe 4, merci pour la calino-thérapie. Elle n'enlève rien au caractère vaguement insultant que l'on peut ressentir à la lecture de ce document.

Page 2, paragraphe 5, je doute fortement que ce soit le haut niveau de compétence etc. de notre administration qui soit le moteur des différents points abordés. On a bien compris que l'intérêt est ailleurs pour nos décideurs, c'est gentil de vouloir nous flatter mais nous ne sommes pas benêts à ce point là.

Page 3, paragraphe 1, « Donner du sens et de la cohérence aux réformes engagées », messieurs bon courage.

Page 3, paragraphe 2, « Notre direction peut également apparaître comme insuffisamment ouverte », on peut toujours objecter à nos chers directeurs et décideurs qu'il faut de la place pour ceux qui veulent une carrière et une sécurité. Quitte à avoir un salaire moindre, des affectations d'office, et d'autres joyeusetés. A méditer.

Page 3, paragraphe 4, ce paragraphe est un gag. Cette transformation du réseau est vécue comme une catastrophe par tellement de monde ! Qui peut se satisfaire de se voir contraint sous quelques années de déménager contre son gré ?

Page 3, paragraphe 5, Oh My God ! comme on dit en anglais.

Page 3, paragraphe 6, « Ce diagnostic », que je ne partage pas du tout. Je me demande quelle est ma place, et celle de tous mes collègues qui n'en pensent pas moins, dans ce vaste mécano que vous nous préparez ?

Page 4, paragraphe 1, « en sus du prélèvement à la source », il faut corriger par « malgré le prélèvement à la source ».

Page 4, paragraphe 2, je ne peux que m'esbaudir devant tant de réalisme. Après avoir fracassé les services, il est temps de se pencher sur leur fonctionnement. Enfin ! Toutefois, je modère vite mon enthousiasme car je sais ce qui se cache derrière les termes de spécialisation, apport du numérique, synergie, point de contact, et point d'orgue « doctrine d'accueil de la DGFIP » (cf. désintoxiquer les contribuables de l'accueil).

Camarades, la fête continue !

Page 4, point B et suivants, défendre la loi ESSOC qui est la négation de quelques décennies de pratiques fiscales. Bien vu, cela ne fait qu'accréditer l'image que le grand public se fait de l'administration. Pour avoir fait de l'accueil, j'ai bien pris le pouls des usagers et ce battage anti-fonctionnaire permanent auxquels certains ministres se sont laissés aller est une bénédiction. Merci-merci. Rajoutons-en un peu.

Page 5 : idem que précédemment. Quand la direction est mauvaise, l'administration accélère.

Au passage, on conclut sur la spécialisation, dans l'étude des espèces vivantes, on parle d'adaptation, ensuite de sur-adaptation. Une espèce sur-adaptée est aussi une espèce très fragile car incapable de faire autre chose.

Page 6, idem que précédemment. J'ai des sueurs devant l'intensité et la puissance du texte que je lis. Je suis horrifié par les perspectives qu'il laisse entrevoir. C'est meilleur que du Stephen King.

Page 7, paragraphe 2, l'autosatisfaction sur l'évolution des retraites ne me concerne en rien. Je suis perdant dans cette magnifique, cette exceptionnelle réforme en gestation alors c'est un sujet

autrement plus sensible. Merci d'éviter à l'avenir d'en parler.

Page 7, paragraphe 3, une mention du co-working. Cela me fait penser à la faillite récente de WeWork spécialiste du co-working. Ces nouvelles organisations sont pour partie très fantaisistes et bien souvent contre-productives. Toutefois, je place un espoir fou dans notre belle administration, va-t-elle résister à l'appel de quelque chose qui prouve son inefficacité ailleurs ?

Page 7, paragraphe 4, je préfère ne rien dire avant que cela ne ressemble à du ball-trap.

Page 7, paragraphe 4, « une gestion des ressources humaines plus personnalisée, souple et valorisant au mieux l'engagement de chacun ». C'est beau comme de l'antique, une phrase annonçant la rémunération au mérite individualisée sachant que cela ne fonctionne pas. L'expérience l'a prouvé. Quant au « mode de pilotage et de management rénové », si ça annonçait le retour des chefs de services techniciens et non des chefs de poste comptable, on y gagnerait beaucoup. Je suppose que ce n'est pas l'option choisie.

Page 7, paragraphe 6, « un budget à la hauteur de ces ambitions », comme de bien entendu, cela ne concerne pas la rémunération des agents.

Note au lecteur : je dois avouer qu'à cet instant précis j'ai flanché. J'ai arrêté la lecture, abasourdi par tant de concepts novateurs et de réflexions puissantes puis j'ai laissé mes yeux divaguer et j'ai accroché un bout de phrase « loi sur la fonction publique » en page 7. J'ai repris la lecture comme on s'offre un deuxième tour de Grand Huit.

Page 8, paragraphe 1, on nous y vante les mérites d'une rénovation importante des règles de gestion, comme si en rénovant mon beau F4 de 100m², je le transformais en F2 de 25m². Je trouve étrange d'appeler ça rénovation, plutôt restriction. Les avantages que l'on pouvait avoir disparaissent à vitesse grand V et l'arbitraire se loge un peu partout, comme une vérole quelconque.

Page 8, paragraphe 2, « la loi sur la fonction publique prévoit des réformes ambitieuses etc. », c'est exceptionnellement beau, surtout quand on voit la profondeur de l'ambition portée par nos décideurs et avouée sans trop de gêne :



Page 8, paragraphe 3, je n'ai aucun commentaire à faire, ayant déjà mis la limite de rester le plus poli possible.

Page 9, paragraphe 1 : idem.

Page 9, paragraphes 2, 3, 4 et 5, bel axe numérique défendu avec force et vigueur mais peut-être un peu loin des attentes de nos chers concitoyens. Bien sûr, l'on m'objectera que les MFS vont pallier le problème et je contre-argumenterai sur la date de péremption extra-courte des MFS qui vont disparaître aussi vite qu'elles seront apparues.

Page 9, paragraphe 6, ou comment les agents de la centrale comprennent que eux aussi vont passer à la paille de fer. Bienvenue dans une administration rénovée où prime le dialogue et l'intelligence collective !

Page 10, ça continue, cela en devient insupportable, heureusement que c'est la fin.

Ce que j'ai essayé de transmettre avec un peu d'humour et parfois de cynisme, c'est que vos belles paroles sont vaines tant les agents, moi y compris, se sentent trahis."

***Ti Coq Bataill' : Réaction de la division stratégie et contrôle de gestion à ce message :
"Je vous remercie pour cette contribution originale"***

UN PEU DE MAGIE DANS CE MONDE DE BRUTES

La journée de Noël aux Finances est toujours un moment particulier pour Solidaires Finances. Particulier, car de tout temps, les élus Solidaires du CDASS se sont toujours investis pour que cette journée soit belle pour les petits et les grands, journée qui s'est déroulée un dimanche, donc basée sur le bénévolat des militants.

Cette journée est magnifique car elle contribue à la magie de Noël. L'action sociale, c'est du lien, de la solidarité, des sourires, des rires, des moments de convivialité et de partage. Il faut garder la distribution des jouets. Malgré quelques couacs inédits lors de la commande de jouets.

Qui a volé la hotte du Père Noël ?

Que s'est-il passé pour que cette journée laisse à quelques collègues un goût amer ?

Des agents ont reçu un courriel 2 jours avant l'arbre de Noël, les informant de l'épuisement des jouets commandés avec l'assurance qu'ils seraient remplacés par un "similaire".

La raison avancée est une rupture de stock. Pourtant, il avait été demandé aux agents d'effectuer leurs commandes en juillet, et au plus tard septembre pour les nouveaux arrivants. La question que l'on se pose légitimement : mais à quelle date les commandes des agents du MEF de La Réunion ont elles été traitées par le prestataire ?.

Si ouvrir un cadeau est un moment de pur plaisir pour les enfants, qu'elle ne fut pas leur déception. Le jouet de remplacement n'était qu'un jouet au rabais, ne valant pas plus que 16,50 euros ; quand les collègues ne retrouvaient pas le jouet soi disant épuisé... en rayon, mais de qui se moque t'on ? Où est passée la différence de prix, un lutin mal intentionné se serait t'il servi dans la hotte ?

L'administration aux abonnés absents !

Il y a eu manifestement un loupé dans le suivi des commandes par les représentants de l'administration. Comptez sur la pugnacité de nos camarades élus au CDAS pour que pareille mésaventure ne se reproduise plus.

Ce couac démontre le désinvestissement progressif de l'administration dans l'action sociale. Nos camarades ont des idées pour y remédier l'année prochaine mais peut-être que les représentants de l'administration devraient enfin faire montre d'un tant soi peu d'implication et d'engagement pour proposer aussi des solutions.

L'arbre de Noël est très attendu pour les enfants, personne n'a le droit de gâcher la magie de cette fête. Même si ce n'est pas simple avec les commandes, sans jouets, cette journée disparaîtrait au fil du temps !

Touche pas à mon arbre !

Une organisation syndicale (pas nécessaire de la nommer) veut faire disparaître les jouets au profit des chèques-cadeaux, la même qui souhaite la suppression du restaurant administratif de Champ-Fleuri. Décidément, le collectif provoque chez elle de l'urticaire. C'est peut-être pour cela que leurs élus n'ont pas pu se libérer pour aider à la réussite de cette journée.

Solidaires Finances défend une position contraire car les enfants valent mieux que ce petit chèque.

Le combat n'est pas simple, mais en anticipant, nous pouvons garder cette journée qui apporte à nos chers petits tant de sourires.

LE TELETRAVAIL : Bienfaits ou méfaits

La DGFIP s'est lancée depuis peu dans la mise en place du télétravail dans notre administration.

Certains d'entre nous, ont vu une possibilité de fuir un certain mal-être dans les services, un moyen de souffler dans une période où la charge de travail et le stress généré deviennent parfois invivables.

Pouvoir certains jours se passer de ces embouteillages et de ces heures perdues sur les routes pour aller travailler et en revenir, là encore représente un bonus non négligeable. L'arrivée du télétravail a donc été perçue par de nombreux collègues comme une bouffée d'oxygène.

Toutefois, une liste exhaustive des applications ouvrant au télétravail a été mise en place, tout le monde n'a pas le droit au Graal. Dans un premier temps, la possibilité des jours télétravaillés était de 3 par semaine, pour finalement être réduite à 2 au maximum.

Cependant, le quota de 10 % maximum des effectifs a été levé pour la nouvelle campagne pour être remplacé par « une étude des demandes dans le respect du fonctionnement des services et selon la disponibilité des équipements »... reste à savoir si ça sera en définitive plus ou moins que 10 %...

Dans les faits au sein de notre direction, les demandes ont été nombreuses. Ceux qui ont eu la chance d'accéder au saint nectar, ont pour la plupart obtenu royalement le minimum requis, soit un jour par semaine de télétravail et pas forcément celui souhaité.

Il peut toutefois être supprimé sur certaines périodes intenses dans nos services. Pas de quoi pavoiser si l'on tient compte en plus des frais supplémentaires possibles pour l'agent, notamment en termes d'assurance...

Mais le pire reste à venir, car dans les conditions du télétravail, apparaît la notion d'autonomie. Notion loin d'être anecdotique, car il a justifié des refus de télétravail par certains chefs de service.

Si l'on peut comprendre la peur de ces derniers de voir leur service vidé de leur personnel et de l'impossibilité de faire face aux charges notamment d'accueil, il est inadmissible de voir la remise en cause du travail et de l'autonomie des agents quand ces reproches n'apparaissent pas dans leur notation précédente, bien au contraire, et cela pour justifier des refus de télétravail... De plus, il serait intéressant de savoir au bout du compte le quota de télétravail accepté par notre direction au regard du 10 % des effectifs.

Toutefois, on peut déjà constater la perversité d'un système présenté comme une grande avancée pour les agents de notre administration.

On peut donc dire aujourd'hui que l'éléphant a accouché d'une souris (et pas toujours une très gentille)...

